

Montpellier, le 15 juin 2014



Philippe GUIZARD

IA-IPR histoire-géographie

Coordonnateur académique de l'éducation au
développement durable

à

Mesdames et messieurs les professeurs des
collèges et des lycées professionnels,
technologiques et généraux, publics et privés

**Direction de l'action
pédagogique**

Service
Inspection Pédagogique
Régionale

N° 000
Affaire suivie par
Philippe GUIZARD

Téléphone
04 67 91 46 50

Télécopie
04 67 91 50 59

courriel
philippe.guizard
@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

**Objet : Appel à projet / Troisième édition des Journées académiques de
l'éducation au développement durable (mai 2015)**

Chaque année, l'académie de Montpellier organise désormais ses **Journées académiques de l'éducation au développement durable**. Au cours de ces journées, les élèves présentent à d'autres élèves les actions ou projets menés au cours de l'année scolaire. Vous pouvez trouver actuellement sur le site EDD de l'académie une restitution des journées 2013 (https://www.ac-montpellier.fr/assistance/temporaire/AJ-135-2-receuil-complet-JAEDD_Mise-en-page1.pdf). Vous trouverez dans quelques jours une restitution des journées 2014.

Devant ce succès, l'académie de Montpellier renouvelle la mise en place de ces journées pour l'année 2014-2015. Il s'agit de proposer aux équipes de mener à bien des projets durant l'année scolaire à venir, centrés sur un thème au choix concernant l'éducation au développement durable, dont la restitution se fera en mai 2015 lors des « Journées académiques de l'éducation au développement durable ». Dans la mesure du possible, un scientifique, un service éducatif ou une association disposant d'une réelle expertise pourra accompagner, sur un temps à définir, le projet.

J'attire votre attention sur le fait que la France accueillera **à l'automne 2015 la Conférence internationale sur le changement climatique** (ONU). Pour cette occasion, les organisateurs souhaitent que les scolaires soient fortement associés à cet événement mondial. La date de cette conférence, en début d'année scolaire 2015, est peu propice au lancement de projets qui débuteraient à la rentrée 2015. C'est pourquoi, je vous invite à élaborer des projets sur le thème du changement climatique dès l'année scolaire 2014-2015, avec la possibilité de leur donner suite ou de mobiliser les élèves qui y auraient participé,

au moment où se tiendra la conférence internationale.

Pour cette nouvelle édition des journées académiques de l'éducation au développement durable, le réseau associatif se mobilise. En effet, il existe en Languedoc-Roussillon de nombreuses associations œuvrant pour l'éducation au développement durable et disposant d'éducateurs qualifiés, avec qui les enseignants peuvent construire des projets pédagogiques dans une complémentarité de compétences. Ces associations sont organisées en réseaux aux échelles départementales (Gée Aude - www.geeaude.org / MNE RENE 30 - www.mne-rene30.org / COOPERE 34 - www.coopere34.org / REEL48 - www.reel48.org / TRAM'66 - www.tram66.org) et régionale (GRAINE LR - www.grainelr.org) ; ces sites Internet permettront à tous d'identifier de nouveaux partenaires associatifs selon des critères thématiques ou territoriaux. Ces associations peuvent vous aider à concevoir ou à accompagner les projets, mais c'est à vous de voir à quelles conditions, y compris financières, elles peuvent apporter leur concours.

Le cahier des charges pour participer à ces journées est le suivant :

- Le dispositif est ouvert à **tous les élèves du second degré** : collège, lycées professionnel, technologique ou général.
- Sous l'autorité d'un ou plusieurs professeurs, les élèves mènent un projet lié au développement durable **en rapport avec les programmes scolaires**
- Ce projet peut être mené dans **un cadre libre** : classe entière, groupe, atelier, club, TPE,
- Ce projet fait l'objet **d'une restitution lors des « Journées académiques de l'éducation au développement durable »** en mai 2015 ; en fonction du nombre de projets présentés, il est possible qu'il y ait une journée dédiée aux collèges et une autre aux lycées.
- La restitution du projet prend **une forme libre** (affiche, mini-conférence, atelier proposé à d'autres élèves, blog, performance scénique,) mais dans tous les cas cette restitution doit pouvoir être **présentée par des élèves à d'autres élèves**.
- La restitution concerne non pas la démarche utilisée (« ce que l'on a fait le premier jour, la deuxième semaine ou la troisième séance », mais les savoirs et les conclusions tirés du projet (« ce que l'on a appris »). Il s'agit de **montrer comment l'éducation au développement durable repose sur des savoirs scientifiques** que l'on s'approprié ou que l'on questionne.
- L'engagement dans le dispositif vaut aussi **engagement à participer à la journée de restitution donc à trouver les financements pour venir avec des élèves sur le lieu des journées académiques**. Nous vous signalons que certains conseils généraux ont apporté à ce titre une aide lors des premières journées.
- Selon le nombre de projets présentés, une sélection par le comité de pilotage académique pourra être opérée.

Calendrier :

- **de juin 2014 au 22 septembre 2014** : fiche d'intention (cf. pièce jointe) à compléter manifestant le souhait de s'inscrire dans l'ensemble du dispositif (projet mené au cours de l'année et journée de restitution)
- **octobre 2014**, réunion des porteurs de projets pour préciser leurs objectifs, démarches, besoins notamment en accompagnement par un scientifique, un service éducatif, une association, et formes de la restitution

- **décembre 2014 – janvier 2015** : communication de la forme définitive du projet par son porteur et sélection éventuelle des projets par le comité de pilotage académique en cas de nombre important de projets présentés
- **mars 2015** : dernier point sur les modes de restitution et l'état des projets
- **mai 2015** : journée(s) académique(s) de l'éducation au développement durable : restitution des projets dans un établissement scolaire de l'académie

Ressources en formation :

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent construire un projet sur un thème pour lequel ils éprouvent la nécessité de compléter leur formation, nous vous rappelons les formations inscrites au plan individuel de formation 2014-2015 :

- Changement climatique et conférence internationale sur le changement climatique, où en est-on ?
- Eduquer au développement durable dans mon territoire de proximité
- La Méditerranée, enjeu de développement durable
- Peut-on consommer durable ?

Il existe également des offres de formation collective qui s'adressent à une équipe au sein d'un établissement. Elles permettent de mettre en place des formations d'établissement (PFE) :

- Faire de son établissement un « Etablissement en démarche de développement durable (E3D) »
- Travailler à plusieurs disciplines dans une perspective d'éducation au développement durable

Par ailleurs **les services éducatifs de l'académie** ont pour beaucoup d'entre eux intégré des perspectives d'éducation au développement durable dans leur action. Ces services éducatifs, animés par un professeur, sont chargés de faire l'interface entre monde scolaire et la structure dans laquelle ils sont placés (musée, lieu patrimonial, structure scientifique, ...). Ils sont donc à même de vous aider dans vos projets s'ils sont en relation avec la structure concernée. Vous trouverez la liste de ces services éducatifs à l'adresse suivante :

http://www.ac-montpellier.fr/sections/pedagogie/education-artistique/services_educatifs/mission-services pour les services éducatifs sous l'autorité de la DAAC

<http://cast.ac-montpellier.fr/spip.php?rubrique23> pour les services éducatifs sous l'autorité du CAST

Dans un premier temps, si vous souhaitez participer à ces « journées académiques de l'éducation au développement durable » en construisant un projet pédagogique avec vos élèves, il vous faut retourner la fiche d'intention complétée dès à présent et avant le 22 septembre 2014 dernier délai, à l'adresse suivante :

philippe.guizard@ac-montpellier.fr

Nous espérons que cette proposition retiendra votre attention.

Cordialement.

Philippe GUIZARD

IA-IPR histoire-géographie

Coordonnateur académique pour l'éducation au développement durable